46e Année - N° 3355. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 17 Février 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

A LA CHAMBRE

SALUT PUBLIC

Le Ministère Doumergue obtient 402 voix contre 125, soit 277 voix de majorité.

* * *

Nous avons donc un gouvernement de salut public, comme aux temps de la Convention. Si nous avons un souhait à formuler, c'est qu'il agisse, à l'exemple de son illustre ancêtre, avec énergie et décision, pour défendre la République menacée et l'œuvre de redressement financier et la trêve des partis. C'est à ce prix seulement qu'il justifiera sa formation et son appellation exceptionnelles.

Aujourd'hui, la majorité des citoyens l'acclament ou l'acceptent. La personnalité de son chef, son autorité et sa popularité lui facilitent singulièrement la tâche, encore que celle-ci soit délicate. Le Président Doumergue bénéficie d'une mystique de droiture et d'impartialité, qu'il saura mettre à profit. Par une ironie de l'histoire, c'est à des « Anciens » que l'on confie la mission de rénover nos institutions compromises par l'inexpérience de quelques « Jeunes ». Ce n'est pas la première fois que pareille chose se rencontre. Le nouveau ministère, né sous le signe de l'émeute pour assurer l'ordre et les libertés républicaines, tire de ses origines paradoxales un surcroît de prestige. Avec l'appui favorable de l'opinion, il peut contribuer à l'apaisement des esprits et profiter de l'accalmie pour réaliser quelques réformes décisives et salutaires. Mais il faut qu'il fasse vite. Les espoirs que la population met en lui l'obligent à bruler les étapes.

La France et la République souffrent, l'une et l'autre, d'un angoissant malaise.

Le pays est inquiet. L'activité économique se ralentit. L'existence est dure. Personne n'est assuré du lendemain. La solidarité nationale ne s'exprime le plus souvent que sous la forme d'un accroissement des charges fiscales. Le nombre des sans-travail augmente toujours.

Le Gouvernement de demain devra concentrer ses efforts sur ces graves problèmes économiques et financiers et leur apporter des solutions. Que les affaires reprennent que les impôts soient réduits d'une façon sensible, qu'on réprime les gaspillages et qu'on châtie les escrocs, quels qu'ils soient, et la mauvaise humeur s'atténuera.

Quant aux institutions républicaines, personne n'ose plus les défendre, dans la forme où elles fonctionnent actuellement. La Constitution a près de 60 années d'existence. Elle ne s'est pas adaptée aux besoins nouveaux. La machine législative est encrassée et surmenée. Les lois qu'on lui demande de fabriquer sont infiniment trop nombreuses et trop compliquées. Elles gagneraient souvent à être remplacées par des règlements d'administration publique. Et dans les ministères, beaucoup de paperasseries pourraient être évitées, de services simplifiés, de formalités supprimées. Il en résulterait de sérieuses économies de temps et d'argent.

Tous ceux qui connaissent le Parlement et l'administration sont édifiés. Les hommes sont moins à critiquer que les méthodes. Et les méthodes ne sont pas tellement longues et difficiles à réformer, si on le veut.

J. L.

Chronique aérienne

LA REUNION DE SISTERON

Vendredi soir, 9 courant, à 21 h., avait lieu à Sisteron, dans le salle du Casino, la séance organisée par l'Aéro-Club des Basses-Alpes.

Devant une salle comble, réunissant l'élite de la population sisteronnaise, M. Paret, Maire de Sisteron, Chevalier de la Légion d'Honneur, qui présidait, ayant à ses cotés M. Leudière, président de l'A. C. B. A., ouvre la séance et remercie ses administrés d'avoir répondu avec un tel enthousiasme aux invitations de l'Aéro-Club et du Comité local qui a bien voulu prendre à charge l'organisation de cette première réunion, après laquelle se trouvera définitivement constituée la section d'Aéro-Club de Sisteron.

La réunion comportait deux parties. La première, une causerie documentée et attachante, nous permit d'apprécier le talent de notre sympathique concitoyen, M. Blanc, ingénieur, que sa qualité d'ancien chef d'escadrille pendant la guerre désignait tout particulièrement à ce rôle. Durant une heure, le conférencier s'efforça — et, quant à nous, il y réussit pleinement — de communiquer à son nombreux et attentif auditoire son espoir dans les possibilités, déjà immenses, de la navigation aérienne, ainsi que sa foi dans la destinée des ailes françaises.

Statistiques en mains, il dissipa sans peine ces légendes de danger, de difficulté, d'incommodité ou de cherté, nées d'une ignorance complète de la question et d'un esprit irrémédiablement rétrograde, qui font encore un tel mal en France, à l'aviation de transport, cependant qu'elles risquent de paralyser l'essor, ailleurs prodigieux, de notre aviation de tourisme.

Vulgariser l'idée de voyage par air, assurer toutes facilités à ceux qui en usent ou qui en useront, mais aussi dresser et éduquer cette jeune génération, dont le formidable développement aérien de demain aura besoin pour ses services commerciaux, postaux, sanitaires, aussi bien que pour ses avions particuliers, tels sont les buts que l'Aéro-Club des Basses-Alpes se propose. « Il a déjà 500 membres », nous déclara l'orateur, « il en veut plus de mille ». Et il explique qu'outre l'organisme départemental, des sections allaient être créées dans toutes les localités un peu importantes. Il en existe déjà une à Saint-Auban, où bientôt ses adhérents pourront s'initier aux premiers exercices de vol au poteau et de vol à voile, qui constituent, selon l'expression excellente de l'orateur, « le prélude sage de l'apprentissage de tout aviateur.»

Dans sa conclusion, M. Blanc lança un vibrant appel à tous ceux qui aimeraient s'orienter vers les diverses branches de l'aéronautique ou qui s'intéressent à leur développement. Souhaitons que cet appel soit entendu et qu'en ces jours de troubles et de scandales, il se trouve parmi nous assez de gens encore capables de croire à la grandeur d'une idée et à l'avenir de nos ailes.

Le conférencier ayant achevé sa péroraison dans de longs applaudissements, la séance se termina par la projection de films de propagande sur l'escadre aérienne de Metz, dont on admira les formations savantes et les évolutions impeccables qui complétèrent et illustrèrent par l'image les paroles de l'orateur.

Aussi, lorsqu'il s'agit de constituer la section d'Aéro-Club de Sisteron, deux grandes feuilles ne suffirent pas pour établir la liste nominative des adhérents. Toutes les notabilités de la ville y figurent à côté de l'élément sportif qui comprend des futures « amazones de l'Air » que nous félicitons bien sincèrement.

Après l'élection par acclamation, de M. Paret, Maire, comme président d'Honneur et de M. Maxime Buès, comme Président Actif, tous les membres du bureau sont élus à l'unanimité.

Nos meilleurs souhaits de prospérité pour la section nouvelle créée par l'Aéro-Club des Basses-Alpes, qui poursuit avec une inlassable persévérance et, disons-le, avec un succès qui étonne même les plus optimistes, son œuvre de vulgarisation aéronautique dans notre Département.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

U. S. Digne bat Sisteron-Vélo A par 6 buts à 1.

La rencontre qui mettait aux prises, dimanche, l'équipe première de l'U.S.D. avec la notre, avait attiré au terrain de la deuxième maisonnette la foule des grands jours.

La valeur des deux « onze » en présence et le beau soleil printanier qui n'a cessé de briller durant tout l'après-midi avaient donné notre terrain comme rendez-vous à tous les sportifs.

A 2 h. 20, les deux équipes font leur entrée. Digne gagne le toast et nous jouons le soleil dans les yeux. Les visiteurs amorcent dès le début une belle attaque que Lieutier arrêtera. Sivan prend la balle, lance Néné qui centre, mais c'est l'adversaire qui intercepte. Nos arrières sont de nouveau à l'œuvre. Bernard fait de bons services. Nos buts sont de nouveau menacés. Sur shoot en « chandelle » Marey saute, mais bousculé, il tombe et Blanc sauve « in-extremis » sur la ligne de buts.

Les visiteurs sont encore devant nos poteaux... Blanc va dégager, mais la balle touche sa main et c'est le penalty ! Celui-ci est botté rasterre et Marey parvient à le dévier en plongeant. Des applaudissements éclatent, mais la balle revient en jeu et sur centre bien erpris, la balle entre en coin dans nos filets.

C'est le 1er but après 1/4 d'heure de jeu.

Les notres se reprennent, mais nos adversaires sont encore menaçants. Sur shoot en hauteur, Marey saute, mais tombe, et la balle entre doucement dans notre cage.

C'est le 2e but.

Mais nos équipiers ne se découragent pas. Un coup franc est sifflé en notre faveur. Blanc le botte, Jojo intercepte, dribble et sur un shoot bien tiré, ouvre la marque pour son club.

S. V. : 1 ; U. S. D. : 2.

Le jeu reste un moment au milieu du terrain. Sur une poussée des notres, l'arrière adverse est cause d'un penalty. Jojo le botte sec, mais la balle touche la barre transversale et revient en jeu. Jojo reprend et marque le but... que l'arbitre refuse. C'est dommage, le shoot méritait le but ! L'U. S. D. fait une jolie descente, qui surprend nos arrières et permet à l'avant-centre de marquer le 3e but à bout portant. Deux corner sont tirés contre nous sans résultats. Nouvelle descente de Digne qui marque pour la 4e fois, encore à bout portant.

La mi-temps intervient sur ce score.

A la reprise, les notres attaquent et menacent sérieusement le portier adverse, mais ils n'arrivent pas à « concrétiser » ! Nous jouons avec la malchance. Lieutier fait une belle passe à Néné qui botte, juste à coté. Chastel place un joli shoot en coin qui est arrêté. Néné fait un superbe centre ; Chastel va reprendre, mais il est chargé et lance en 6 mètres. Digne, maintenant dominé, se reprend et sur un joli jeu de passe arrive devant nos buts et, encore à bout portant, est marqué le 5e but. Blanc passe extrême et Néné demi-centre... Quelques descentes sont bien amorcées, mais restent stériles. Enfin nos arrières se laissent de nouveau surprendre et Marey doit concéder le 6e but.

La fin est sifflée peu après.

* * *

Considérations. — Le score est loin de refleter la physionomie de la partie. Nos adversaires, quoique bons éléments, ne sont pas tout de même supérieurs aux notres à ce point. Ils ont été les premiers étonnés d'une telle victoire. A quoi attribuer notre défaite ? Nous ne saurions le dire. Nous avons presque dominé durant toute la partie et nous n'avons pu transformer qu'une seule fois. Nous n'avons pas réussi, voilà tout !

Nous ne saurions reprocher à Marey les buts qu'il a du concéder. Deux sont la faute des arrières et 3 ont été tirés à bout portant.

Les arrières ont été gênés dans leur manœuvre n'ayant pas l'habitude de jouer ensemble. Cependant Lieutier s'est fait maintes fois applaudir pour ses dégagements et sa précision sur la balle.

Blanc a fait également une bonne partie. Son shoot puissant et sur a permis à nos avants d'amorcer de nombreuses attaques. Les demis se sont assez bien comportés... mais pourquoi toujours « dribbler » ?.

Bernard a renouvellé la bonne partie qu'il fit dimanche dernier. Ses services sont rapides et à bon escient. Quant aux avants, ils n'ont pas eu de chance dans leur shoot. Néné n'a pas été assez servi, surtout en 1re mi-temps. Chastel est toujours un « fort » et il aurait bien aggravé la marque sans l'adresse du portier adverse. Jojo a sauvé l'honneur ! Thélène est à sa place à l'aile droite ; nous avons apprécié ses services, mais.... lui non plus, n'a pas eu assez souvent la balle. Comme toujours, l'arbitrage de M. Latil fut parfait.

* * *

Le championnat a vécu pour nous ! mais nous acceptons la défaite en sportifs ! Sous peu nous allons organiser une nouvelle manifestation en mettant en compétition une Coupe superbe que nous offre notre ami et collaborateur Torréano.

Nous reviendrons à ce sujet.

Le canal de Ventavon

REUNION DE LA COMMISSION SYNDICALE

Sur la convocation de M. le préfet des Hautes-Alpes, à l'effet d'élire le syndic-directeur et le syndic-directeur adjoint, le syndicat s'est réuni à la mairie du Poët, sous la présidence de M. Burle, doyen d'âge.

Etaient présents : MM. Augier, Burle, Carle, Coudoulet, Curnier, Giraud, Monge, Vollaire Gaston, Vollaire Joseph.

Absent excusé : M. Esclangon.

Il est procédé à l'élection du syndic-directeur.

A l'unanimité, M. Vollaire Joseph est désigné.

On procède ensuite à l'élection du syndic-directeur adjoint. Ont obtenu : MM. Esclangon, 5 voix ; Monge, 3 voix ; 1 bulletin nul.

A l'unanimité, M. Monge est désigné comme secrétaire.

M. Lemaitre, président de la Commission spéciale du Conseil général des Hautes-Alpes relative au canal Ventavon et M. Olivier-Martin, ingénieur des P.-et-Ch., donnent au syndicat des explications très détaillées sur l'état de la question.

Une discussion s'engage ensuite sur le choix à faire entre les deux projets en présence : pour l'irrigation des terrains situés en amont du torrent du Beynon ; pompage ou gravité ? Par huit voix contre une, le principe du canal par Gravité est adopté.

Le syndicat demande que les rigoles de distribution soient exécutées avant la période des arrosages dans le secteur de Sisteron, pour les propriétés Roman et de Taillas ; dans le secteur compris entre Beynon et et le Poët, ainsi que dans les parties en amont de la Saulce. Il demande également que les prises prévues sur le canal de l'usine de Beynon soient exécutées au plus tôt et que les rigoles d'arrosage soient creusées pour permettre l'irrigation des terres dominées par le dit canal avant le 15 avril 1934.

Il décide enfin que les taxes d'arrosage seront mises en recouvrement dès cette année pour toutes les parcelles arrosées, même si les prises ont été exécutées par les intéressés.

Il fixe provisoirement, pour l'année 1934, à la somme de 200 francs par hectare la taxe d'arrosage et le tour d'arrosage à sept journées et demie.

Le Conseil se préoccupe d'organiser l'exploitation et le fonctionnement des diverses parties du canal dès la mise en eau et au fur et à mesure de la remise qui lui en sera faite par l'administration. A cet effet, il donne mission au syndic-directeur de rechercher, au Poët, un local qui deviendra le siège social de l'Association Syndicale. M. Salla instituteur honoraire au Poët, est proposé pour remplir les fonctions de receveur des taxes. Ses émoluments et le cautionnement règlementaire seront fixés d'accord avec M. le préfet et M. le trésorier-payeur général. Les syndics devront, chacun dans son secteur, rechercher et proposer des gardes-canal et des prayers. Le nombre de ces agents est fixé provisoirement à neuf, en tout. Ils seront assermentés et nommés au fur et à mesure des besoins.

Conformément aux lettres ministérielles du 3 mars 1931 et du 12 mars 1932, les études et les travaux du canal et des rigoles d'arrosage sont confiés au service hydraulique à titre gratuit. Il les établira à titre privé,

© VILLE DE SISTERON

c'est-à-dire sans engager les responsabilité de l'Etat. Ce service sera exonéré de la responsabilité pécuniaire et decennale prévues aux articles 1.792 et 2.270 du code civil. Le syndicat donne délégation au syndic-directeur pour approuver les projets et les soumettre, revêtus de sa signature, à l'approbation de l'administration supérieure.

Le syndicat se chargera, sans le concours du service hydraulique, des acquisitions de terrains ainsi que de l'obtention des servitudes et des autorisations de passages qui seront nécessaires, tant pour les études que pour l'exécution des travaux à l'exploitation.

QUESTIONS DU JOUR

Après la Bataille

La bataille, bataille tout court, vient d'être gagnée par tout le monde. L'opinion publique a gagné sa bataille contre le Gouvernement en descendant dans la rue ; le Parlement a gagné sa bataille contre l'opinion publique en restant sur la brèche : au Palais Bourbon ; les organisations syndicales ont gagné la bataille contre je ne sais quoi en faisant la grève des 24 heures. Tout le monde est content et satisfait.

Malheureusement, il y a une personnalité morale qui n'a gagné aucune bataille. Au contraire, toutes ces batailles gagnées par l'une ou l'autre catégorie de Français ont empêché qu'elle gagne une seule bataille, pas même celle du bon sens. Cette personnalité est la Nation. La Nation qui se trouve dans les mêmes difficultés qu'avant, et aggravées encore.

Notre nouveau Gouvernement, Gouvernement d'union nationale, de redressement et de justice, comme on se plait à le définir, doit encore engager sa bataille. Bataille bien plus difficile : le salut du Pays.

Pour cela, il faut absolument que le Budget soit voté avant Mars, que les coupables, grands et petits, de l'affaire Stavisky, soient inculpés et que notre situation à l'Etranger soit enfin définie, et bien définie.

En effet, ces complications intérieures nous ont fait délaisser totalement nos intérêts à l'étranger. Personne ne s'intéresse plus à la question, pourtant grave, du désarmement et à la non moins importante question de la réponse allemande à notre note. Personne, non plus, ne se soucie de notre budget, s'il est voté ou non.

Le moment est pourtant venu d'être raisonnable et de ne pas nous laisser aller au fil de l'eau.

Les querelles intestines de ces temps derniers, loin d'arranger notre situation économique, l'ont rendue plus critique. Notre déficit n'a cessé de s'aggraver.

C'est très pratique de se servir d'expédients tels que les douzièmes provisoires. C'est exactement la même chose que de faire deux dettes pour en amortir une ancienne et de ce fait, arriver à la faillite.

Les dispositions de notre nouveau Gouvernement sont assez bonnes.

Il veut que le Budget soit voté avant le mois de Mars, et il le sera. N'oublions pas que le Cabinet Doumergue compte quatre anciens Ministres des Finances. MM. H. Chéron, P. E. Flandin, Lamoureux et Piétri se feront un devoir de se mettre à la disposition de l'actuel Ministre des Finances, M. Germain-Martin, et d'étudier ensemble, un plan de redressement rapide.

Ceia en ce qui concerne le Budget.

Pour ce qui regarde la « Grande Affaire », le nouveau Gouvernement va faire nommer une Commission d'enquête. Tous les Partis seront représentés. 44 Membres seront chargés d'apporter toute la lumière à l'affaire Stavisky. A côté d'eux se trouvera un Magistrat. Il suivra leurs recherches, les conseillera, écoutera les témoins, etc. Il sera en un mot le trait d'union entre la Commission et le Parquet. Ce sera lui, en effet, qui prendra toutes les dispositions pour que justice soit faite.

Après ces deux importantes questions d'ordre intérieur, le Gouvernement prendra toutes dispositions utiles pour que les négociations commerciales et politiques avec l'Etranger soit reprises au plus tôt.

Ce sera dur pour reprendre pied, mais avec beaucoup de bonne volonté et de témérité, nous y arriverons.

Alors, et seulement alors, la Nation à son tour aura gagné sa bataille. Et ce sera une belle victoire...

Joé HOLZNER.

Ai-je fui le bonheur (1)

Ai-je fui le bonheur et mon âme attristée
Pleure-t-elle en ces murs des souvenirs épars,
Pauvres chers souvenirs glanés dans un regard...
... Regard limpide et doux, silhouette attardée,

Que j'évoque aujourd'hui dans ce village austère...
Il ne reste donc rien de vos rires charmants,
Parfois un peu naïfs, mais combien ravissants !...
Il n'en reste donc rien qu'une ombre de mystère...

Oui, je l'aurai voulu mon triste isolement !
Je reste seul, bien seul ! Que me vaut chaque instant ?
Un regret plus amer, une peine plus vive,
La vision d'un radeau fuyant à la dérive...

Et pourtant, ce bonheur, je devais le connaitre
Car il venait à moi ! je l'ai fui comme un rêtre...
.... Lisez-vous mes vers, toute seule, ce soir,
Sous la lampe où, jadis, je conçus tant d'espoirs ?

... Peut-être un peu de moi trouble votre pensée...
Peut-être qu'une larme à vos yeux s'est fixée...

Roger PECHEYRAND
de la Société des Gens de lettres
Rédacteur en chef des *Heures Quercynoises*.

(1) Extrait de
« *Perles fausses et Arcs en ciel* ».
(en préparation).

Exposition de photographie du Touring-Club de France à Nice

Le Touring-Club de France organise, du 15 au 28 Février, une Exposition de photographie touristique, à Nice, salle Bréa, avenue Notre-Dame.

Cette salle a été mise gracieusement à la disposition de l'Association par la Municipalité niçoise.

Les archives photographiques du Touring-Club de France s'accroissent de jour en jour et seront dans un avenir prochain, parmi les plus belles et les plus importantes de France. Elles contiennent 250.000 clichés, tous documents anciens ou récents intéressant le tourisme en France et aux Colonies ; ces épreuves présentent une grande valeur artistique.

Cette exposition est la septième exposition photographique organisée dans les départements par le Touring-Club de France.

Où habiteront les Ministres d'Etat ?

Où habiteront les deux ministres d'Etat du cabinet Doumergue ?

M. André Tardieu, qui est le plus jeune des « vieux Parisiens » annonce qu'il continuera, tout en se dévouant à l'Etat, de travailler, parmi ses chers livres, dans l'appartement où ses parents habitaient déjà. Il ne saurait être plus agréablement logé.

Notre ami Herriot, qui a ses tableaux et ses précieuses éditions dans son appartement de Lyon, est, à Paris, toujours un peu en camp volant. Aussi, pour exercer, avec commodité, ses fonctions ministérielles, a-t-il prié M. William Bertrand de lui prêter un petit coin dans le spacieux immeuble de la place Fonnoy où s'abrite le ministère de la marine marchande.

Mlle R. Menu

Maison du Crédit Lyonnais
Rue Droite — SISTERON

Se charge de tout travail de blanchissage et repassage.

— *Spécialité de Vêtements* —

On demande

Une famille de trois personnes pouvant travailler comme granger ou à mi-fruit, pour ferme près Sisteron. Libre de suite.

S'adresser à M. BEC, chaussures à Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Mardi-Gras. — Les dieux s'en vont et les adorateurs aussi. Nos mardi-gras, autrefois si bruyants et si gais, sont de moins en moins fêtés par le public.

Est-ce un effet de la crise ? il faut le croire. Très peu de parties de cabanon, très peu de masques et si ce n'avait été les deux bals des Variétés et du Casino, le mardi-gras de 1934 aurait été bien monotone.

On nous dit que la jeunesse se réserve pour la Mi-Carême et qu'elle se distinguera. Acceptons-en l'augure et attendons.

* * *

A maintes reprises on nous a demandé si le Comité des fêtes de la Pentecôte pensait à faire revivre cette année encore, une deuxième fête. Nous ne sommes pas dans le secret des Dieux, mais d'après un tuyau, que nous possédons de fraiche date, il nous parait que l'on a nullement envie de laisser tomber ces fêtes et que 1934 reverra la cavalcade et un corso aussi brillant — sinon plus — que celui de 1933.

Manifestation. — Pour obéir à un mot d'ordre général et faisant suite à deux réunions consécutives tenues par tous les parties de gauche de notre ville lundi jour de foire, avait lieu à 14 heures une grande manifestation contre le fascisme et la guerre. Un long cortège s'était formé sur la place, en tête duquel marchaient les citoyens Paret, maire de Sisteron, Turcan et Blanc, adjoints, et le drapeau rouge porté par un conseiller municipal. Le cortège qui comprenait environ 5 à 600 personnes se portait devant l'Hôtel des postes, sur le pré de foire où pendant la halte, avant sa dislocation, M. Paret, en quelques mots remercia les manifestants d'avoir, par leur nombre imposant, montré leur ferme volonté d'opposer au fascisme et à la guerre, leur idée de paix, ensuite les citoyens Autant et Gallissian prononcèrent quelques mots dans le même sens et après les orateurs le cortège se disloqua, car la foire battait son plein, aussi, heureux d'avoir manifesté en ce jour héroïque, chacun retourna à ses occupations. Ce fut donc une manifestation de protestation toute pacifique.

Mutualité. — Nous relevons avec plaisir parmi les noms des mutualistes qui figurent à l'Officiel, ceux de nos compatriotes, Mme Rolland, appartenant à l'Union Mutualiste féminine et M. Rippert Henri, de la société de Secours Mutuels des hommes qui obtiennent une mention honorable. — Nos félicitations.

LES AGENDAS 1934
DE COMMERCE ET DE POCHE
sont en vente à l'Imprimerie-librairie LIEUTIER, Sisteron

P. T. T. — *Création d'une Agence Postale.* — Le 16 février 1934, une agence postale sera mise en activité à Esparron-du-Verdon (Basses-Alpes).

La circonscription postale de ce nouveau bureau comprendra l'étendue de la commune d'Esparron-du-Verdon.

En conséquence à partir de la date sus-indiquée, les correspondances à destination d'Esparron du Verdon devront porter en adresse l'indication du nouvel établissement « Esparron du Verdon » à l'exclusion de la mention « par Allemagne » qui est actuellement nécessaire.

Amnistie Fiscale. — En vertu de l'article 7 de la loi du 25 décembre 1933, les omissions ou insuffisances de déclaration en matière d'impôts cédulaires et d'impôt général sur le revenu qui, préalablement à l'ouverture de toute procédure administrative ou judiciaire auront été spontanément réparées avant l'expiration des trois mois suivant la promulgation de ladite loi, ne donneront lieu ni à pénalités fiscales ni à poursuites correctionnelles.

Consultation de Nourrissons. — Aujourd'hui, samedi 17 février, à 10 heures, consultation ouverte à tous, sans distinction.

Prière d'amener les enfants dès l'ouverture.

à vendre

Vieux Journaux, à bon marché.

S'adresser à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER à Sisteron.

Foire de Carnaval.— Coïncidant avec la manifestation organisée par les partis de gauche de notre ville, la foire, favorisée déjà par un temps splendide avait amené à Sisteron un assez grand nombre de visiteurs.

Si les affaires ne furent pas conséquentes, elles ne furent ni bonnes, ni mauvaises, elles furent comme il sied qu'elles soient pour une foire d'hiver.

Voici sa mercuriale :

Mouton fin, 5 fr. le kilo ; brebis 2,75 à 3 ; agneaux de lait 6 à 6,25 ; agneaux gras 7 ; chevreaux 6,50 ; porcs gras 5,30 à 5,50 ; porcelets 8 à 8,50 ; œufs 4 à 4,25 la douzaine ; poulets 25 à 35, la paire ; poules 15 à 20, pièce ; pigeons, 10 à 11 la paire ; lapins, 5,50 le kilo.

Avoine, 60 à 70 ; sainfoin, 100 à 110 ; amandes, 100, aux 100 kilos.

Laine, 3,75 à 4 francs le kilo.

CASINO - CINEMA

— AUJOURD'HUI —
DEMAIN, matinée et soirée

Actualités Paramount
Actualités parlantes et sonores

LA SCIENCE
AU SERVICE DE LA JUSTICE
documentaire

CHAMPION DE BOXE
comédie avec GOUPIL
BENGLIA — Edith MERA

Une heure près de toi

Un film qui consacre une fois de plus le talent de
Jeannette MAC DONALD
et de Maurice CHEVALIER

La semaine prochaine :
Deux Grands Films au Programme
La folie des hommes et... La Perle

Pour vous marier

selon vos convenances, adressez-vous à l'Agence Jaoul, avenue Gambetta, Digne. Agence de premier ordre. Mariages très sérieux.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée
ACTUALITES

Paris-Méditerranée

Un film de Joé MAY interprêté par ANNABELLA — Jean MURAT NOGUERO — FLORENCIE et..... DUVALLES

Le code de la route vaincu par la joie, par la fantaisie et par l'amour.

La semaine prochaine :

Mirage de Paris

avec Jacqueline FRANCELL et Roger TREVILLE
les deux inoubliables interprètes de « ENLEVEZ-MOI ».

Médecin

devant exercer dans un village dépourvu d'électricité désire échanger un APPAREIL DE T. S. F. moderne contre récepteur à batteries.

Ecrire au Sisteron-Journal sous le N° 634.

A vendre

PETIT ANE, avec son attelage au complet. S'adresser à M. Théophile ROMAN, rue Deleuze, Sisteron.

Etat-Civil

du 9 au 16 février

DÉCÉS

Joseph Sébastien Jourdan, 80 ans, place de l'Eglise. — Marie Thérèse Alphonsine Succaud, 62 ans, rue du Riou. — Virginie Siard, veuve Armand, 88 ans, route de Noyers.

AUBIGNOSC

REMERCIEMENTS

Les familles ANTONIN, FERAUD et RICHAUD remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances pour les profondes marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décés de

Ginette ANTONIN

leur fille, petite fille, nièce et cousine chérie, décédée à Chambéry le 8 Février 1934.

CAUSE SURNOMBRE

Je Cèderais

à bon prix pour la reproduction

Pigeons gros mondains, Carniaux rouge, Lynx de Pologne, Gauchois, Queue de Paons, Capucins Anglais. Tous ces pigeons sont issus de parents primés et de pure race garantie.

Lapins géants des Flandres, issus de parents pesant 14 et 16 livres, géant blanc du Bouscat, 10 et 12 livres, Japonais tricolore, blanc de Vendée et Cobayes tricolores.

S'adresser à DUSSERRE René, Villa Louise, SISTERON.

2 Maisons

A VENDRE

l'une à la Coste et l'autre à Bourg-Reynaud, conviendraient à propriétaires ou retraités. ESMIEU, notaire.

L'ALMANACH VERMOT
est en vente
à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me Guillaume BUES et de Me Jean ESMIEU,
Notaires à SISTERON.

Adjudication Volontaire

DES TERRAINS COMMUNAUX QUARTIER DE SAINT-JAUME

Il est porté à la connaissance du public que les modifications suivantes ont été apportées aux conditions sous lesquelles doit avoir lieu, en la Mairie de Sisteron, le dimanche quatre mars mil neuf cent trente quatre, à deux heures de l'après-midi, l'adjudication des parcelles de terrain sises quartier Saint-Jaume, appartenant à la Commune de SISTERON :

1o) ENTREE EN JOUISSANCE : Immédiate, en ce qui concerne les adjudicataires des Deuxième, Troisième et Quatrième lots et un mois après l'adjudication en ce qui concerne les adjudicataires des Premier, Cinquième, Sixième, Septième et Huitième lots.

2o) ABLOTISSEMENTS : Après les enchères partielles, les Second, Troisième et Quatrième lots — les Cinquième et Sixième lots — et les Septième et Huitième lots seront réunis pour constituer trois lots différents, qui seront remis aux enchères sur des mises à prix formées par le produit des adjudications partielles.

BUES, ESMIEU, *Notaires.*

Etude de Me P. JOURDAN
notaire
NOYERS-SUR-JABRON (B.-A.)

Adjudication

DIMANCHE dix huit Mars mil neuf cent trente quatre, à dix heures à NOYERS-SUR-JABRON, salle de la mairie du

CHATEAU de JARJAYES

avec ses attenances et dépendances, prés sol déboisé, vagues, chasse, pêche, contenance : 200 hectares environ.

Mise à prix : 50.000 frs

S'adresser à Me JOURDAN, notaire à NOYERS-SUR-JABRON.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé* —«»—
Confort Moderne

D. BOREL
PROPRIÉTAIRE
Rue Droite — SISTERON

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

P. L. M.

LA ROUTE D'HIVER DES ALPES EN AUTOCAR P. L. M.

Parmi les nombreuses promenades que vous pouvez faire en autocars P.L.M., le circuit de la route d'hiver des Alpes vous laissera le souvenir le plus agréable. C'est à chaque instant une succession de beautés naturelles plus séduisantes les unes que les autres.

Deux services quotidiens relient toute l'année Nice et Grenoble : l'un passe par Monestier-de-Clermont, le Col de la Croix Haute Digne, Entrevaux, l'autre, dit — Route Napoléon — par Laffrey, La Mure, Gap, Digne, Grasse, Cannes, Juan-les-Pins, Antibes, ajoutant des souvenirs historiques aux charmes du paysage.

* * *

Pour diminuer vos dépenses utilisez les colis agricoles

Voulez-vous recevoir, directement de leur lieu d'origine, volailles, viandes, poissons et denrées diverses dans leur état de fraicheur et saveur premières, tout en réalisant une économie.

Utilisez le tarif des colis agricoles.

Par envois de 20, 30 et 40 kg., vous pouvez faire venir rapidement des régions de production les denrées nécessaires à l'alimentation familiale.

La livraison à domicile est faite gratuitement dans les localités pourvues d'un service de factage.

1500 fr. de fixe par mois

et fort. remises à bons vendeurs ay. relations dans l'industr. auto, l'agric. Situat. assurée par Compagnie pr vente gr. marque huile auto. Fournir auto si nécessaire. Carte vaud. 60.000 fr. dans six mois si actif. Ecr. : Havas no 0100 Marseille.

Parlez-moi d'amour...

PRIX IMPOSÉ
1.850 Frs

Oui ! laissez-le vous parler d'amour, vous en parler avec cette voix chaude et prenante, vous parler de bien d'autres choses aussi, amusantes ou sérieuses. C'est de votre nouveau Philips 834 que nous voulons parler. Il vous permettra de goûter purs, musicaux, exquis, tous les plaisirs de la T.S.F., tous les programmes.

Ecrivez-nous, sur simple demande nous vous l'installerons à l'essai, chez vous, sans frais ni engagement de votre part. Et vous jugerez profitable d'avoir un véritable poste " Super-Inductance " au prix d'un poste quelconque.

PHILIPS 834 A "SUPER-INDUCTANCE"

Distributeurs Officiels :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.
Agences :
Oraison-Forcalquier : M. SAURET
Les Mées : M. BONNEFOY ;
Manosque : M. ALLEMAND.
Valensole-Riez : M. GIBERT.

Imaginez !

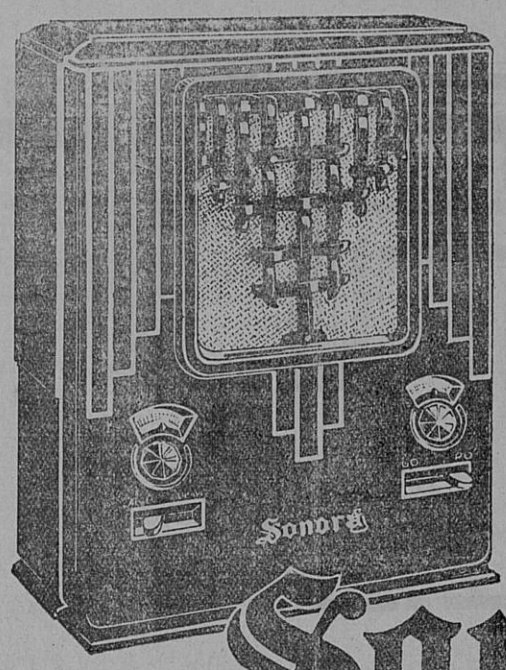

UN 5 LAMPES
SUPERHÉTÉRODYNE
GRAND HAUT-PARLEUR ELECTRO-DYNAMIQUE AVEC CONTROLE DE TONALITE

pour **1195 fr**
PRIX IMPOSÉ

Sonora
RADIO

Fonctionnne sur tous courants Alternatifs et Continus

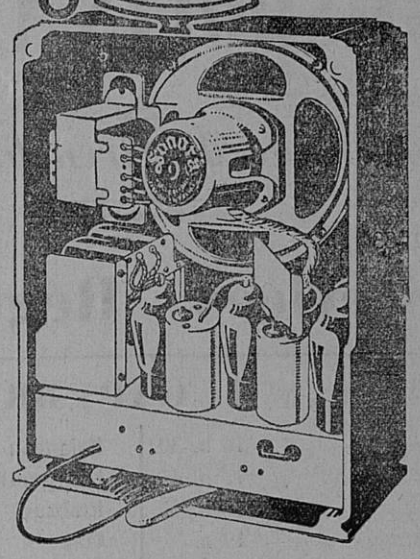

Modèle "S-5"

En vente chez :
AUTOS-SPORTS
CYCLES — MOTOS — T. S. F.

Ch Féraud
—o— SISTERON (B.-A.)
Louer avant d'acheter
Ventes, Réparations, transformations — de tous modèles. —

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE — 17 février, 3 mars, Hôtel Boyer-Mistre.

SISTERON — 4 Mars, Modern'-Hôtel des Acacias.

FORCALQUIER — 5 mars, Hôtel des Voyageurs.

MANOSQUE — 6 mars, de 9 à 3 h., Hôtel Pascal.

CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie, GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

Appartements à louer

S'adresser à Mme Jules GIRAUD, Rue du Jalet, Sisteron.

Un bon remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

ON DEMANDE Un Apprenti à l'imprimerie LIEUTIER, à Sisteron. S'y adresser de suite.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés :
SISTERON, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

M. MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

COMPAGNIE DES

Transports Citroën

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLEON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

Ligne n° 4 — GAP-NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	14 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	15 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	19 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	21 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier

En vente à la Librairie Lieutier.

SISTERON JOURNAL est en vente à

MARSEILLE, chez M. [illegible] que 12, rue Cannebière

AIX, chez M. MILLAVIT [illegible] tabacs cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira sûrement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

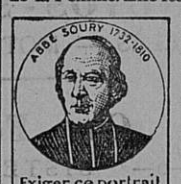

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon } Liquide / Pilules { 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

14

Aucun autre produit ne peut la remplacer

Je fais tout

vous offre gracieusement

Un moteur de diffuseur

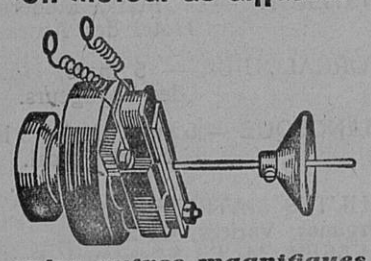

entre autres magnifiques

PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).

LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).

En vente à la Librairie Lieutier

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

OU CHOISIR UNE ROBE ?
MAIS DANS

FRANÇOISE

ou

les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

de mode mensuel : 3,75

90, Champs-Élysées. Paris

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique, complète, merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon [illegible] le jour et nuit, [illegible] votre beauté.

CRÈME SIMON

bien observer le mode d'emploi

Même en payant

2 FOIS PLUS CHER

VOUS N'AUREZ JAMAIS

UNE VOITURE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX

C 8-10-15 CV CITROËN

Concessionnaire exclusif :

Garage CHAMASSON S. A.

AVENUE DE GRENOBLE - GAP

Arrondissement de Sisteron :

AILHAUD & Cie

SPLEND'D' GARAGE - SISTERON

Le Gérant.

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON